



**Programme Alimentaire Mondial**

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration  
Rome, 20–23 février 2017**

Distribution: générale

Date: 23 janvier 2017

Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.1/2017/7/6

Plans stratégiques de pays

**Pour approbation**

Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

**Plan stratégique de pays – République démocratique populaire lao  
(2017–2021)**

Durée	1 <sup>er</sup> mars 2017–31 décembre 2021
Coût total pour le PAM	85 344 103 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité hommes-femmes*	2A

\* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

## Résumé

La République démocratique populaire lao est en transition vers le statut de pays à revenu intermédiaire. Le pays connaît une forte croissance économique, qui s'accompagne d'une réduction de la pauvreté et d'une diminution de la proportion de personnes souffrant de la faim. Il progresse cependant plus lentement que prévu dans sa lutte contre le retard de croissance, et un cinquième de la population a un apport alimentaire inférieur à ses besoins énergétiques minimaux.

Le présent plan stratégique de pays appuie la vision du Gouvernement d'avoir un pays prospère et une population en bonne santé, à l'abri de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de la pauvreté. Il met en place un certain nombre de mesures importantes, dans le cadre de la nouvelle orientation stratégique du PAM, visant à renforcer les capacités nationales et locales afin de permettre au Gouvernement et aux communautés de prendre en main les programmes axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de les gérer et de les mettre en œuvre d'ici à 2030.

La République démocratique populaire lao est un pays en transition. Le plan stratégique de pays fait fond sur les investissements réalisés depuis 2012 lorsque le PAM est passé de ses interventions d'urgence et de relèvement à des activités de développement. Il comporte le passage de l'exécution directe de programmes visant à assurer un meilleur accès des écoliers à la nourriture, à prévenir le retard de croissance – en mettant l'accent sur les 1 000 premiers jours suivant la conception – et à améliorer la résilience des communautés vulnérables, à une participation accrue aux politiques, au développement des capacités et au partage des connaissances en vue du transfert de la responsabilité de programmes tenant compte de la problématique hommes-femmes et adaptés au contexte culturel.

### Coordonnateurs responsables:

M. D. Kaastrud  
Directeur régional  
Asie et Pacifique  
courriel: david.kaastrud@wfp.org

Mme S. Gordon-Gibson  
Directrice de pays  
courriel: sara.gordon-gibson@wfp.org

Le plan stratégique de pays a été établi à partir de consultations menées avec le Gouvernement, les partenaires de développement et les bénéficiaires, sur la base d'une analyse du contexte et de la problématique hommes-femmes, ainsi que d'une étude des lacunes et en tenant compte des recommandations issues de l'examen stratégique national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le plan vise à obtenir les effets directs stratégiques suivants:

- i) les écoliers vivant dans les zones rurales reculées ont durablement accès à la nourriture d'ici à 2021;
- ii) les taux de retard de croissance chez les enfants âgés de moins de 2 ans, dans les provinces où le niveau de malnutrition est élevé, sont conformes aux objectifs nationaux d'ici à 2025;
- iii) les ménages vulnérables vivant dans les districts exposés aux aléas climatiques sont plus résilients face aux contraintes et aux chocs saisonniers et à long terme;
- iv) les institutions de gouvernance, nationales et locales, sont renforcées afin d'améliorer la prestation de services, en particulier dans les zones difficiles d'accès, d'ici à 2025.

Le plan stratégique de pays contribuera à la mise en œuvre du Plan national de développement socioéconomique (2016–2020) du Gouvernement, des stratégies et plans d'action sectoriels et du Plan-cadre du partenariat des Nations Unies (2017–2021), ainsi qu'à la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17. Il s'inscrit dans le droit fil des résultats stratégiques 1, 2, 4 et 5 du PAM.

### **Projet de décision\***

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la République démocratique populaire lao (2017-2021) (WFP/EB.1/2017/7/6), pour un coût total pour le PAM de 85,3 millions de dollars É.-U.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## 1. Analyse de la situation

### 1.1 Contexte national

1. La République démocratique populaire lao est un pays sans littoral qui appartient au groupe des pays les moins avancés et se classe au 141<sup>ème</sup> rang sur 188 selon l'indice de développement humain 2015<sup>1</sup>. Le pays compte une population essentiellement rurale de 6,5 millions d'habitants<sup>2</sup>, caractérisée par une grande diversité ethnique, avec 49 groupes ethniques officiellement reconnus.
2. La République démocratique populaire lao est le 73<sup>ème</sup> pays le plus vulnérable de la planète face au changement climatique<sup>3</sup>, dans la mesure où il est tributaire de ressources naturelles sensibles aux variations du climat et a une faible capacité d'adaptation. Le pays est exposé à la sécheresse, aux inondations et aux typhons.
3. La croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB), qui est d'environ 7 pour cent<sup>4</sup>, est en grande partie attribuable à l'exploitation des ressources naturelles. Cet essor est en contraste avec l'accentuation des inégalités entre les régions et les groupes de population.
4. La République démocratique populaire lao se classe au 57<sup>ème</sup> rang sur 145 pays selon l'indice mondial d'inégalité de genre 2015. D'après les documents de l'Union des femmes lao, on estime que seulement 3 pour cent des chefs de village sont des femmes et que les comités villageois n'ont souvent qu'une seule femme parmi leurs membres. Le taux d'alphabétisation chez les adultes est de 77,4 pour cent pour les hommes et de 68,7 pour cent pour les femmes<sup>5</sup>, reflétant ainsi les inégalités qui existent entre les sexes et qui sont amplifiées dans les communautés ethniques isolées. Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire est globalement de 98 pour cent, mais il peut être jusqu'à 8 pour cent plus élevé dans les zones où des repas scolaires sont fournis que dans celles qui en sont privées. La fréquentation scolaire demeure faible, en particulier dans les zones rurales et au sein des groupes ethniques.

### 1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

#### *Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2*

5. *Accès à la nourriture.* Au cours de ces dix dernières années, la République démocratique populaire lao est parvenue à réduire de 33 à 23 pour cent la proportion de personnes pauvres souffrant de la faim<sup>4</sup>, mais d'après l'indice de la faim dans le monde 2015, la faim constitue encore un "grave" problème dans ce pays<sup>6</sup>.
6. En moyenne, 14 pour cent de la population rurale est en situation d'insécurité alimentaire. La pauvreté, la diminution des terres disponibles, l'instabilité des prix à la production et une faible productivité agricole constituent autant d'entraves à l'accès des ménages à la nourriture. L'évolution du climat, jointe à des difficultés d'accès aux marchés et à des moyens d'existence diversifiés, tend à aggraver la situation dans les zones de montagne isolées, où 25 pour cent des ménages sont en proie à l'insécurité alimentaire.
7. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle est étroitement liée à la pauvreté et à la vulnérabilité. Environ 30 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté national de 1,25 dollar par jour<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Rapport sur le développement humain 2015.

<sup>2</sup> Dont 50,3 pour cent sont des femmes ou des filles et 49,7 pour cent sont des hommes ou des garçons. Bureau lao de la statistique et Banque mondiale. 2014. *Poverty Profile in Lao PDR*; et Bureau lao de la statistique. 2015. Résultats du recensement de la population et des logements, 2015.

<sup>3</sup> Germanwatch e.V. Global Climate Risk Index. 2016.

<sup>4</sup> Bureau lao de la statistique et Banque mondiale. 2014. *Poverty Profile in Lao PDR*.

<sup>5</sup> Enquête sur les indicateurs sociaux de la République démocratique populaire lao. 2011–2012.

<sup>6</sup> Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). 2015. *2015 Global Hunger Index: Armed Conflict and the Challenge of Hunger*.

8. *Nutrition.* La malnutrition demeure un défi majeur, le retard de croissance touchant 37,6 pour cent des garçons et 33,6 pour cent des filles<sup>7</sup>. Le coût économique annuel de la dénutrition est estimé à 2,4 pour cent du PIB, soit 197 millions de dollars<sup>8</sup>.
9. La malnutrition est en partie imputable à des restrictions alimentaires pendant la grossesse et à des pratiques inadaptées d'alimentation des enfants liées à des croyances et à des tabous d'ordre culturel. Seulement 40 pour cent des nourrissons de moins de 6 mois sont exclusivement nourris au sein et 52 pour cent de ceux âgés de 6 à 8 mois reçoivent une alimentation complémentaire<sup>5</sup>.
10. Parmi les causes de la malnutrition figurent la pauvreté, un faible niveau d'instruction, un accès insuffisant à l'eau potable, de mauvaises conditions d'hygiène, l'isolement géographique, le manque de soins de santé de base et l'absence de traitement et de prévention des maladies, et les normes traditionnelles régissant les rôles des hommes et des femmes et les pratiques de sevrage de l'enfant.
11. *Productivité et revenus des petits exploitants.* La République démocratique populaire lao est une société essentiellement agraire, où 76 pour cent des ménages travaillent dans le secteur agricole<sup>9</sup>, qui assure 23,2 pour cent du PIB<sup>10</sup>. Dans le secteur non agricole, la productivité est faible<sup>11</sup>. L'agriculture de subsistance demeure généralisée: 90 pour cent des ménages ruraux cultivent du riz et 30 pour cent d'entre eux complètent leur production par d'autres cultures.
12. Les moyens d'existence sont sensibles aux variations des prix des denrées alimentaires et tributaires de la disponibilité de terres. Considérant qu'il y a davantage de vendeurs de riz que d'acheteurs, surtout dans les zones excédentaires du centre et du sud du pays, toute hausse des prix du riz engendre un avantage net, tandis qu'une diminution entraîne une perte de bien-être.
13. *Systèmes alimentaires durables.* Le changement climatique constitue un défi majeur pour les moyens d'existence ruraux. Les conditions de production du paddy et des cultures commerciales ressentent les effets des variations des précipitations et l'incidence du déplacement du début de la saison des pluies. La hausse des températures et le fait que les saisons des pluies tendent à être plus courtes et plus intenses contribuent à accroître les risques de sécheresse et d'inondations. Seulement 17 pour cent des terres cultivables sont exploitées, principalement pour le riz. On constate une diminution des disponibilités en aliments issus des forêts par effet du déboisement et de méthodes de récolte inappropriées<sup>12</sup>. Ces divers facteurs contribuent à alourdir la charge de travail des femmes et à réduire la diversité des apports alimentaires au sein des communautés vulnérables.

### ***Environnement macroéconomique***

14. La République démocratique populaire lao est l'un des pays de la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique dont la croissance économique est la plus rapide. Les perspectives économiques demeurent favorables et la croissance d'environ 7 pour cent du PIB devrait se poursuivre grâce au secteur énergétique et à une intégration croissante du pays au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)<sup>13</sup>.

---

<sup>7</sup> Ministère de la santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2015. Enquête d'évaluation sur l'anthropométrie des enfants, volet complémentaire de l'enquête nationale sur la vaccination, 2015.

<sup>8</sup> Institut national de recherche économique (NERI), 2013. *The Economic Consequences of Malnutrition in Lao PDR: A Damage Assessment Report*.

<sup>9</sup> Recensement agricole lao 2010–2011.

<sup>10</sup> Bureau lao de la statistique. 2014. *Annuaire statistique 2014*.

<sup>11</sup> Banque mondiale. 2014. *Facteurs de réduction de la pauvreté*.

<sup>12</sup> Ministère de l'agriculture et des forêts. 2016. *Évaluation détaillée de la sécurité alimentaire*.

<sup>13</sup> Banque mondiale, 2016. *Overview: Lao PDR*.

### ***Principaux liens intersectoriels***

15. Tous les effets directs stratégiques concourent à la réalisation du deuxième objectif de développement durable (ODD) et agiront en synergie avec les autres ODD, en particulier l'ODD 5 sur l'égalité des sexes, l'ODD 4 sur l'éducation (effet direct stratégique 1) et l'ODD 13 sur l'action climatique (effet direct stratégique 3) et le développement durable.

### **1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim**

16. Aux fins de l'examen stratégique national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui a été réalisé en 2015–2016, des consultations ont été menées avec les parties prenantes concernées, au niveau central et dans les 17 provinces, notamment avec les pouvoirs publics, les organismes des Nations Unies, les institutions financières, la société civile, le secteur privé, les universités et des groupes de femmes et d'hommes au sein des communautés. Les membres de l'équipe chargée de l'examen se sont rendus au Viet Nam afin de se renseigner sur la façon dont ce pays était parvenu à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
17. L'examen stratégique a permis de recenser les principaux problèmes suivants: i) des carences au niveau des structures de gouvernance chargées de s'attaquer aux problèmes intersectoriels complexes qui se posent en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de mettre en œuvre les stratégies et les plans élaborés à cet effet; ii) un budget encore insuffisant pour atteindre les cibles de l'ODD 2; iii) des dispositifs de protection sociale et des filets de sécurité laissant à désirer; iv) des tabous culturels tenaces et des connaissances limitées en matière de nutrition; v) un accès inégal à la nourriture; vi) de faibles niveaux de productivité chez les petits exploitants; et vii) une vulnérabilité accrue face aux risques liés au climat et une capacité amoindrie des petits exploitants à faire face aux variations météorologiques.

### **1.4 Priorités du pays**

#### ***Priorités du Gouvernement***

18. La République démocratique populaire lao a mis en place des stratégies nationales bien définies, dont s'inspirent les programmes socioéconomiques du pays. Les objectifs du huitième Plan national de développement socioéconomique sont d'obtenir le statut de pays à revenu intermédiaire, d'éliminer la pauvreté, de parvenir à un développement humain durable et d'assurer une gestion et une utilisation efficaces des ressources naturelles.
19. La Stratégie nationale pour la nutrition (2016–2025) et le plan d'action correspondant (2016-2020) visent à réduire toutes les formes de malnutrition en misant sur une approche multisectorielle cohésive. La République démocratique populaire lao a adhéré au mouvement Renforcer la nutrition (SUN) en 2011 et un comité national de la nutrition, chargé de coordonner la mise en œuvre du plan d'action, a été créé en 2013.
20. La Stratégie de développement agricole à l'horizon 2025 met l'accent sur la sécurité alimentaire grâce à l'agriculture durable et à un système de production agricole renforcé. La Stratégie nationale sur le changement climatique de 2010 renforce l'adhésion du Gouvernement aux efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets.
21. Le plan d'action du Programme de repas scolaires (2016–2020) et la Politique de promotion des déjeuners en milieu scolaire de 2014 reconnaissent la contribution que ces repas apportent à la sécurité alimentaire.
22. La Stratégie nationale pour l'égalité des sexes (2016–2025) prévoit des activités visant à éliminer toute discrimination envers les femmes et les filles en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et à offrir à celles-ci les mêmes possibilités d'accès que les hommes et les garçons à des aliments de qualité.
23. Le Plan national d'intervention en cas de catastrophe, qui a été mis au point avec l'appui du PAM, définit les rôles et les responsabilités des parties prenantes dans le cadre d'une action coordonnée face aux catastrophes naturelles.

### *Système des Nations Unies et autres partenaires*

24. Le Plan-cadre du partenariat des Nations Unies (2017–2021) aide le Gouvernement afin que la République démocratique populaire lao puisse devenir un pays à revenu intermédiaire dont la population bénéficie de services de qualité dans des conditions d'égalité.
25. Le Plan-cadre du partenariat des Nations Unies a été établi à partir d'une analyse de la situation dans le pays et d'une évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi qu'en tenant compte des constatations issues d'une évaluation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2012–2016.
26. La sécurité alimentaire et nutritionnelle figure parmi les effets directs indiqués dans le pilier "développement humain" du Plan-cadre du partenariat des Nations Unies, pilier qui souligne la nécessité de centrer l'attention sur les 1 000 premiers jours suivant la conception et de passer d'une agriculture de subsistance à une production agricole axée sur le marché, adaptée au changement climatique et aux besoins des petits exploitants.
27. Les organisations non gouvernementales (ONG) assurent le développement des capacités et le soutien aux politiques, ainsi que la mise en œuvre des projets axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'organisme Plan International coordonne l'action menée par l'Alliance de la société civile pour le mouvement SUN à l'appui du programme du Gouvernement en faveur de la nutrition.
28. Les donateurs fournissent une aide pluriannuelle au développement, soit directement au Gouvernement soit par l'intermédiaire d'organismes internationaux, et assurent une coopération technique bilatérale.

## **2. Incidences stratégiques pour le PAM**

### **2.1 Expérience du PAM et enseignements**

29. Le PAM a commencé par fournir une aide d'urgence à la République démocratique populaire lao dès 1975, puis y a établi un bureau de pays en 2000. En 2012, il a réorienté son action et privilégié un portefeuille de projets de développement sur cinq ans comportant la fourniture de repas scolaires et la mise en œuvre d'activités en matière de santé et de nutrition maternelles et infantiles ainsi que d'initiatives axées sur la création d'actifs et sur la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise. Compte tenu du contexte opérationnel en évolution, le PAM et le Gouvernement s'orientent maintenant vers des effets directs durables, grâce notamment au renforcement des systèmes gouvernementaux et des capacités institutionnelles à tous les niveaux.
30. L'évaluation à mi-parcours du programme de pays (2012–2016), menée en 2014, a permis de constater qu'il fallait: i) améliorer la durabilité grâce à une meilleure harmonisation des activités du PAM avec les plans nationaux et au développement des capacités des interlocuteurs gouvernementaux pour un transfert de responsabilités progressif; et ii) fournir une assistance plus complète pour lutter contre le retard de croissance et des taux de malnutrition toujours élevés.
31. Une étude de référence de 2015 portant sur le programme de repas scolaires a permis de souligner la nécessité de s'attaquer à certains problèmes, à savoir la diversité insuffisante des apports alimentaires, l'accès limité à l'eau, les mauvaises pratiques en matière d'hygiène et de faibles taux d'alphabétisation. L'analyse de l'alimentation scolaire effectuée en 2016 dans le cadre de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER) a permis de conclure qu'un cadre d'action avait été mis en place en matière de repas scolaires, mais que les capacités financières et institutionnelles nécessaires pour la coordination de ces activités et leur mise en œuvre étaient encore en cours d'établissement.
32. Un exercice de simulation interinstitutions guidé par le PAM en 2016 a permis de constater des lacunes au niveau des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, de l'évaluation des besoins, de la planification des interventions, ainsi que des mécanismes de coordination. Le Gouvernement et les acteurs humanitaires œuvrant dans le pays ont élaboré un plan d'action afin de s'attaquer à ces problèmes.

## 2.2 Potentialités pour le PAM

33. L'examen stratégique a permis de dégager six actions prioritaires: i) renforcer les mécanismes de coordination à tous les niveaux et entre les secteurs et fournir une assistance technique; ii) assurer le financement et la mise en œuvre du plan d'action multisectoriel appuyant la stratégie nationale pour la nutrition; iii) assurer des prestations sociales de base aux personnes les plus vulnérables; iv) promouvoir la diversité des apports alimentaires par la consommation d'aliments riches en nutriments, disponibles localement; v) soutenir les petits exploitants tout au long de la filière; et vi) sensibiliser les agriculteurs aux risques liés au climat dans le secteur agricole.

## 2.3 Réorientations stratégiques

34. Le plan stratégique de pays (PSP) vise à relever les défis et à mettre en œuvre les actions prioritaires que les évaluations, l'examen stratégique et les consultations menées avec le Gouvernement, les partenaires de développement et les communautés ont permis de recenser. Il souligne qu'il est essentiel que le PAM continue de fournir une assistance alimentaire à court terme tout en s'attachant à renforcer les capacités nationales et locales et à investir dans des programmes en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable pour soutenir les progrès accomplis par la République démocratique populaire lao sur la voie de l'obtention du statut de pays à revenu intermédiaire et de la réalisation de l'ODD 2.
35. Le PSP fait fond sur le partenariat de longue durée établi entre le Gouvernement et le PAM et tire parti des avantages comparatifs de ce dernier et de ses complémentarités avec ses partenaires. Il est en phase avec le Plan national de développement socioéconomique et contribue à la mise en œuvre des piliers "résilience" et "développement humain" du Plan-cadre du partenariat des Nations Unies, tout en concourant aux effets directs stratégiques 1, 2, 4 et 5 du PAM.

## 3. Orientation stratégique du PAM

### 3.1 Direction, orientations et impact escompté

36. La stratégie nationale pour la nutrition fournit le cadre dans lequel s'inscrit la contribution que le PAM apporte à la concrétisation des objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette stratégie, qui vise à favoriser la réalisation de l'ODD 2, utilise une approche multisectorielle cohésive articulée autour de 22 interventions prioritaires. Les effets directs stratégiques du PAM apportent une contribution directe à 19 d'entre elles.
37. Dans le cadre du présent PSP, le PAM prévoit de passer de la fourniture d'une assistance alimentaire à l'élaboration de politiques et au développement des capacités en vue du transfert progressif de la responsabilité des programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle afin qu'à moyen terme ceux-ci puissent être gérés par les communautés et financés par le Gouvernement, l'objectif étant que les pouvoirs publics et les communautés assurent la conception, la mise en œuvre et la gestion de leurs propres programmes, en toute autonomie, d'ici à 2030.
38. Conformément à la stratégie du Gouvernement et aux engagements de responsabilité du PAM à l'égard des populations touchées, les communautés seront au centre de toutes les actions, afin d'assurer une participation équitable aux activités et l'appropriation de celles-ci en vue de leur prise en compte dans les structures et les plans de développement locaux.
39. Le plan vise à concourir aux effets directs stratégiques suivants:
- i) Les écoliers vivant dans les zones rurales reculées ont durablement accès à la nourriture d'ici à 2021<sup>14</sup>.
  - ii) Les taux de retard de croissance chez les enfants de moins de 2 ans, dans les provinces où le niveau de malnutrition est élevé<sup>15</sup>, sont conformes aux objectifs nationaux d'ici à 2025.

---

<sup>14</sup> Provinces d'Attapeu, Luang Namtha, Luang Prabang, Oudomxay, Phongsaly, Saravane, Khammouane et Sékong.

<sup>15</sup> Provinces de Luang Namtha, Oudomxay et Sékong.

- iii) Les ménages vulnérables vivant dans les districts exposés aux aléas climatiques sont plus résilients face aux contraintes et aux chocs saisonniers et à long terme.
- iv) Les institutions de gouvernance, nationales et locales, sont renforcées afin d'améliorer la prestation de services, en particulier dans les zones difficiles d'accès, d'ici à 2025.

### **3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles**

#### ***Effet direct stratégique 1: Les écoliers vivant dans les zones rurales reculées ont durablement accès à la nourriture d'ici à 2021***

- 40. Le PAM jouera un rôle de premier plan en aidant le Gouvernement à réaliser son objectif d'améliorer l'accès à la nourriture et d'assurer la sécurité alimentaire, comme énoncé dans la Politique nationale de promotion des déjeuners en milieu scolaire. Le Gouvernement et le PAM ont mis au point un modèle de repas scolaire, parallèlement à des initiatives de développement des capacités et de transfert de connaissances visant à en assurer la durabilité et la prise en main au niveau national.
- 41. Le présent effet direct stratégique contribue à la réalisation de la cible 1 de l'ODD 2 et au résultat stratégique 1 du PAM.

#### ***Domaines d'action privilégiés***

- 42. L'effet direct stratégique 1 agira sur les causes profondes de l'insécurité alimentaire et les indicateurs d'un faible niveau d'instruction dans les districts isolés et caractérisés par une grande diversité ethnique, et cela par la mise en œuvre d'un programme de repas scolaires.

#### ***Produits escomptés***

- 43. La sécurité alimentaire des enfants des écoles maternelles et primaires sera assurée grâce à la fourniture quotidienne d'une collation ou d'un repas, le Gouvernement et le PAM investissant au niveau des communautés afin que celles-ci soient en mesure de fournir des produits locaux, de collaborer avec les agriculteurs et de favoriser un meilleur environnement scolaire, aux fins d'une gestion durable du programme. Ce produit est lié à l'ODD 4 dans la mesure où il assure l'achèvement du cycle d'enseignement primaire pour les filles et les garçons.
- 44. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 1:
  - i) une action est menée en faveur du développement des capacités de manière à donner aux communautés et au secteur public les moyens de surmonter les périodes d'insécurité alimentaire aiguë et transitoire;
  - ii) les écoles ciblées par le PAM reçoivent une assistance alimentaire.

#### ***Activités essentielles***

- 45. *Activité 1: Apporter un soutien aux politiques, fournir une assistance technique et assurer le transfert de capacités.* Le Ministère de l'éducation et des sports, le PAM et l'organisation Catholic Relief Services assurent la coprésidence du groupe de coordination pour les repas scolaires. Cette plateforme offre au PAM l'occasion de participer en tant que partenaire privilégié au dialogue sur les politiques, à l'élaboration de cadres législatifs et à l'évaluation de moyens de financement possibles.
- 46. Le PAM appuiera les initiatives du Gouvernement visant à intégrer une structure au sein du Ministère de l'éducation et des sports pour mettre en œuvre un programme de repas scolaires, déployer les effectifs techniques permettant d'améliorer les capacités institutionnelles nécessaires à la conception et à l'exécution des programmes et mettre en place un système de suivi et d'évaluation.
- 47. *Activité 2: Accélérer la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement pour le programme de repas scolaires.* Le PAM passera de la fourniture de collations à la livraison de repas scolaires, comportant l'utilisation de produits cultivés par les écoles en sus des aliments fournis par le PAM. Cette transition sera facilitée par la création de potagers et d'étangs d'élevage en milieu scolaire, ainsi que par l'introduction de l'élevage de volaille, en partenariat avec l'Organisation des Nations

Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et un certain nombre d'ONG, dont la Japan Association for Aid and Relief.

48. Dans le droit fil du plan d'action du Gouvernement et en collaboration avec la Banque mondiale, l'UNICEF, l'Agence allemande de coopération internationale et les organismes Big Brother Mouse et Plan International, le PAM adoptera une approche multisectorielle intégrée aux fins de la mise en œuvre d'un programme d'assistance sur plusieurs plans, notamment l'accès à l'eau, l'hygiène, l'alphabétisation et le déparasitage, ainsi que la fourniture de fourneaux "propres" afin de réduire l'exposition des femmes à la fumée et d'alléger leur charge de travail s'agissant de la collecte du bois de feu et de l'eau. Le PAM, l'UNICEF et la FAO élaboreront des outils pédagogiques en matière de nutrition, dont ils préconiseront l'incorporation dans les programmes d'enseignement primaire pour filles et garçons. Afin d'inciter les cuisiniers et les magasiniers à apporter leur soutien au programme, ceux-ci bénéficieront de transferts de riz.
49. *Activité 3: Favoriser un processus national pour le transfert de la responsabilité du programme de repas scolaires aux communautés et aux pouvoirs publics.* Afin de faciliter la transition vers un programme national de repas scolaires à l'aide d'un modèle conçu par le PAM et le Ministère de l'éducation et des sports, impulsé par la communauté et fondé sur l'emploi de produits alimentaires locaux, les déjeuners scolaires seront composés de riz fourni par les communautés, de légumes et de protéines animales issus des potagers et des projets scolaires, ainsi que de produits d'appoint achetés auprès de familles d'agriculteurs à l'aide de fonds en espèces de manière à assurer la diversité des apports alimentaires.
50. Compte tenu de l'inégalité des ressources et des capacités des communautés, le PAM et le Ministère de l'éducation et des sports mettront au point un outil permettant d'évaluer l'aptitude de celles-ci à gérer des programmes de repas scolaires, puis ils définiront des activités de développement des capacités en fonction des besoins. Cet outil sera incorporé dans le système national de profilage scolaire, tandis que les programmes d'alimentation scolaire seront intégrés aux plans locaux de développement. Lorsque les communautés seront prêtes, 500 écoles seront inscrites au programme national de repas scolaires d'ici à 2019–2020 et les 936 autres le seront dès 2020–2021. Lorsque le transfert de responsabilités sera effectif, le Ministère de l'éducation et des sports fournira aux écoles les fonds en espèces nécessaires et veillera à la mise en œuvre des activités.
51. L'examen stratégique a permis de constater qu'un meilleur accès à des apports alimentaires diversifiés dans les écoles était prioritaire pour assurer une protection sociale de base aux enfants. Le PAM et ses partenaires aideront le Gouvernement à assurer cette protection sociale, en prenant le programme national de repas scolaires comme point de départ. Une fois qu'un système de protection sociale aura été mis au point, le PAM sera en première ligne afin d'élaborer d'autres dispositifs dans le cadre d'une approche stratégique intégrée de la protection sociale.

***Effet direct stratégique 2: Les taux de retard de croissance chez les enfants de moins de 2 ans, dans les provinces où le niveau de malnutrition est élevé, sont conformes aux objectifs nationaux d'ici à 2025***

52. La prévention du retard de croissance s'inscrit parmi les priorités du programme national de développement et le PAM aidera le Gouvernement dans son action visant à réduire le taux de malnutrition à 25 pour cent d'ici à 2025, grâce à l'approche multisectorielle cohésive illustrée dans la stratégie nationale pour la nutrition.
53. Conformément aux recommandations issues de l'examen stratégique, le PAM et ses partenaires apporteront leur appui au Ministère de la santé par des interventions spécifiquement liées à la nutrition ou à dimension nutritionnelle, visant à combler les lacunes des cadres d'action, à soutenir la recherche et le partage des connaissances et à développer les capacités institutionnelles.
54. Le présent effet direct stratégique contribue à la réalisation de la cible 2 de l'ODD 2 et au résultat stratégique 2 du PAM.

### ***Domaines d'action privilégiés***

55. L'effet direct stratégique 2 agit sur les causes directes et profondes de la malnutrition par le développement des capacités institutionnelles, la coordination, la surveillance, l'analyse des rôles dévolus à chacun des deux sexes et la transposition à plus grande échelle des interventions en matière de nutrition.

### ***Produits escomptés***

56. Une approche multisectorielle axée sur la sensibilisation aux pratiques d'alimentation, l'éducation nutritionnelle et la modification des comportements sociaux permettra d'améliorer la nutrition chez les populations visées.
57. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 2:
- i) une assistance technique est fournie pour améliorer la nutrition chez les populations ciblées;
  - ii) une assistance alimentaire est assurée en faveur des femmes enceintes et des mères allaitantes ainsi que des enfants âgés de 6 à 23 mois;
  - iii) les communautés se voient donner accès aux producteurs locaux de denrées alimentaires, et cet accès est renforcé.

### ***Activités essentielles***

58. *Activité 4: Fournir une assistance technique pour un dialogue sur les politiques fondé sur des éléments factuels.* La Stratégie nationale pour la nutrition et l'examen stratégique ont mis l'accent sur la nécessité d'investir dans le renforcement des institutions et des capacités humaines. En collaboration avec ses partenaires, en particulier l'UNICEF, la FAO, l'Union européenne et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le PAM apportera son soutien au Ministère de la santé par les moyens suivants: i) en facilitant la mise en place d'un Réseau d'entreprises SUN; ii) en contribuant à l'établissement d'un système de surveillance de la nutrition; iii) en analysant les déficits en nutriments pour mieux comprendre les facteurs qui orientent les choix alimentaires, la disponibilité des produits et leur accessibilité; et iv) en évaluant les programmes nationaux d'enrichissement des aliments.
59. *Activité 5: Encourager l'accès à des aliments nutritifs spécialisés de provenance locale destinés aux enfants âgés de 6 à 23 mois.* Afin d'assurer la durabilité des activités et de réduire sa propre dépendance à l'égard des achats de Nutributter sur le marché international, le PAM aidera le Gouvernement à étudier les chaînes d'approvisionnement du secteur privé permettant d'assurer la fourniture d'aliments nutritifs destinés aux enfants, disponibles localement et à des prix abordables.
60. S'agissant d'accélérer les progrès dans la réduction du retard de croissance, le PAM accompagnera les efforts déployés par le Gouvernement par la fourniture de Nutributter aux enfants âgés de 6 à 23 mois et la promotion de bonnes pratiques en matière d'alimentation et d'hygiène pour les nourrissons et les jeunes enfants, et s'attaquera au problème de la plus grande prévalence du retard de croissance chez les garçons.
61. *Activité 6: Élaborer une stratégie de communication visant à faire évoluer les comportements sociaux et mettre en place des écoles de la nutrition destinées aux agriculteurs.* Conformément à la politique du Gouvernement visant à assurer des effets durables à plus grande échelle en améliorant la diversité des apports alimentaires chez les femmes enceintes et les mères allaitantes, le PAM fournira du Nutributter jusqu'en 2019 tout en apportant son appui à la stratégie nationale de communication visant à faire évoluer les comportements sociaux en vue d'améliorer les connaissances, la sensibilisation et les pratiques en matière de nutrition. La stratégie de communication porte sur les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, les éléments d'une bonne nutrition maternelle et la prise en compte des hommes et des garçons dans les activités relatives à la nutrition.
62. Afin de réduire les inégalités entre les sexes et d'améliorer la diversité des apports alimentaires, en particulier pour les femmes et les adolescentes, le PAM travaillera dans le cadre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et des forêts, le Ministère de la santé, le Fonds international de développement

agricole (FIDA) et l'Union des femmes lao, afin de soutenir les écoles de la nutrition destinées aux agriculteurs. Ces initiatives, qui sont pilotées par des femmes, visent à améliorer les connaissances relatives aux cultures riches en éléments nutritifs et l'accès à celles-ci, la manutention après récolte, l'entreposage des aliments, leur sécurité sanitaire, leur traitement et leur conservation. Conformément à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes, ces écoles permettront de promouvoir l'autonomisation des femmes en améliorant leur accès à la production agricole et aux revenus du ménage et leur maîtrise de ces ressources. Le Gouvernement fournira les contributions financières et l'appui technique nécessaires à ces activités, dont il assurera également la coordination.

***Effet direct stratégique 3: Les ménages vulnérables vivant dans les districts exposés aux aléas climatiques sont plus résilients face aux contraintes et aux chocs saisonniers et à long terme***

63. Compte tenu de la vulnérabilité du pays aux effets du changement climatique et sachant que 70 pour cent de la population vit d'une agriculture de subsistance, les mesures d'adaptation et d'atténuation constituent des priorités pour le Gouvernement.
64. L'examen stratégique a mis en évidence la nécessité de sensibiliser davantage au changement climatique et d'assurer la mise en œuvre d'activités d'adaptation appropriées. Œuvrant en collaboration avec la FAO, le FIDA et d'autres partenaires, le PAM aidera les communautés à améliorer leur propre résilience face aux aléas climatiques.
65. Le présent effet direct stratégique contribue à la réalisation de la cible 4 de l'ODD 2 et au résultat stratégique 4 du PAM.

***Domaines d'action privilégiés***

66. Le PAM aidera les communautés vulnérables vivant dans les zones exposées aux chocs à s'adapter au changement climatique et à améliorer leur résilience à long terme face aux risques liés au climat.

***Produits escomptés***

67. L'effet direct 3 est lié à l'ODD 13 relatif à l'action climatique. Les capacités des communautés vulnérables seront renforcées afin d'améliorer leur résilience et de protéger leurs moyens d'existence grâce à des activités de sensibilisation et d'éducation, au développement des capacités humaines et institutionnelles et à la création d'actifs.
68. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct stratégique 3:
  - i) une assistance technique et une action de développement des capacités sont assurées afin d'améliorer l'adaptation et la résilience des ménages face aux chocs d'ordre climatique et autres;
  - ii) des transferts de vivres et des transferts de type monétaire sont effectués en faveur des participants aux activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs.

***Activités essentielles***

69. *Activité 7: Améliorer la résilience des communautés grâce à la création d'actifs productifs et à l'accès à des moyens d'existence durables.* S'appuyant sur une planification multisectorielle, participative et impulsée par les communautés et en complément des activités menées par le FIDA dans le cadre du GAFSP, le PAM et ses partenaires s'attacheront à: i) améliorer les pratiques agroécologiques et promouvoir une production vivrière locale susceptible de s'adapter au climat; ii) renforcer les capacités des petits exploitants grâce à des pratiques agricoles améliorées; et iii) soutenir des programmes de création d'actifs afin d'offrir d'autres sources de revenus possibles aux communautés vulnérables. Étant donné que les femmes représentent 54 pour cent de la main-d'œuvre agricole, les activités seront conçues de manière à assurer un meilleur équilibre entre les deux sexes quant à l'accès aux facteurs de production et à leur maîtrise. Les résultats de l'étude globale de 2015 sur les moyens d'existence et la résilience seront utilisés pour recenser les zones géographiques les moins résilientes face au changement climatique et exposées à des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes.

70. En partenariat avec l'Institut national de recherche agricole, le PAM apportera son appui technique pour la fourniture de prévisions météorologiques en temps réel, la mise en place d'écoles pratiques d'agriculture spécialisées dans le domaine climatique et la diffusion d'informations agroclimatiques aux agricultrices et agriculteurs afin de les aider à prendre des décisions qui leur permettent d'atténuer les risques liés à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence et de mieux s'adapter face aux aléas climatiques. Le contexte actuel est peu propice au lancement d'un projet pilote d'assurance fondée sur des données météorologiques, mais plus tard, pendant la période couverte par le PSP, le PAM procédera à une nouvelle étude de la faisabilité d'un tel projet.

***Effet direct stratégique 4: Les institutions de gouvernance, nationales et locales, sont renforcées afin d'améliorer la prestation de services, en particulier dans les zones difficiles d'accès, d'ici à 2025***

71. Comme l'examen stratégique a permis de le constater, le Gouvernement place la sécurité alimentaire et nutritionnelle parmi les priorités de sa politique de développement et, en particulier, au centre d'un grand nombre de stratégies et de plans d'action. Cependant, la mise en œuvre et le suivi de ces plans présentent des difficultés et les systèmes de gouvernance se heurtent à des obstacles s'agissant des problèmes intersectoriels complexes qui sont liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
72. Le PAM et ses partenaires contribueront à renforcer la gouvernance aux niveaux central et local et à assurer le suivi des progrès accomplis vers la réalisation des cibles nationales des ODD.
73. Le présent effet direct stratégique contribue à la concrétisation des effets directs stratégiques 1, 2 et 3, ainsi qu'à la réalisation de la cible 9 de l'ODD 17 et au résultat stratégique 5 du PAM.

***Domaines d'action privilégiés***

74. L'effet direct stratégique 4 vise les causes profondes des difficultés que connaissent les structures de gouvernance nationales, y compris sur le plan infranational, grâce à une politique de décentralisation renforcée et à une approche multisectorielle coordonnée. Cet effet direct transversal facilitera l'obtention des trois autres effets directs.

***Produits escomptés***

75. Le présent effet direct est lié à l'ODD 5 dans la mesure où il favorise l'égalité des sexes dans la participation au développement et le partage des avantages qui en découlent. Le Gouvernement et les communautés seront dotés des ressources et des capacités nécessaires à la conception de plans d'action permettant de pourvoir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.
76. Un produit permettra d'obtenir l'effet direct stratégique 4:
- i) assistance technique et développement des capacités afin d'améliorer la prestation de services en faveur des populations vulnérables sur le plan nutritionnel et en situation d'insécurité alimentaire.

***Activités essentielles***

77. *Activité 8: Investir dans les capacités nationales de gouvernance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.* Le Comité national de la nutrition coordonne la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie nationale pour la nutrition. Compte tenu de la nécessité d'une approche multisectorielle pour réaliser l'ODD 2, le PAM affectera un spécialiste auprès du Comité, chargé d'assurer la coordination entre les ministères et de fournir un appui technique.
78. Le PAM apportera également une assistance technique au Ministère du plan et de l'investissement aux fins du suivi des progrès accomplis vers la réalisation des ODD 2 et 17 et de l'établissement de rapports à ce sujet, et cela par la collecte et l'analyse périodiques de données.
79. *Activité 9: Donner aux communautés les moyens de prendre l'initiative de la recherche de solutions à leurs problèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de se les approprier.* Afin de soutenir la politique de décentralisation *Sam Sang*<sup>16</sup> – visant à développer les capacités à l'échelle communautaire pour permettre un développement rural intégré – et d'assurer la

<sup>16</sup> "Three Builds" – projet mis en œuvre sur trois niveaux: province, district et village.

complémentarité avec l'action menée par le FIDA, le PAM travaillera dans le cadre du GAFSP afin de donner aux communautés rurales les moyens d'élaborer leurs propres plans triennaux de développement communautaire et d'en piloter la mise en œuvre. Ces plans multisectoriels associant de multiples parties prenantes et tenant compte des enjeux nutritionnels permettront aux communautés d'utiliser leurs propres ressources et capacités pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau local. Afin de favoriser une appropriation maximale et pour généraliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les processus mis en place au niveau des villages feront intervenir tant les femmes que les hommes, appartenant à différents groupes d'âge.

80. *Activité 10: Renforcer les capacités de préparation et d'intervention des pouvoirs publics, à tous les niveaux, face aux catastrophes naturelles.* Comme un exercice de simulation interinstitutions a permis de le constater, le plan national d'intervention en cas de catastrophe définit clairement les rôles et les responsabilités, mais sa mise en œuvre présente néanmoins des difficultés. En outre, il est nécessaire de développer les capacités de préparation et d'intervention face aux situations d'urgence et cela à tous les niveaux. Le PAM apportera son soutien au Ministère du travail et des affaires sociales et au Ministère des ressources naturelles et de l'environnement par les moyens suivants: i) en facilitant la mise en place de systèmes d'alerte rapide et l'élaboration d'un décret créant un fonds en faveur des victimes de catastrophes; ii) en réalisant des évaluations et en incorporant les données issues de ces études dans le système du Gouvernement, afin d'améliorer l'appropriation et la gestion des informations relatives à la sécurité alimentaire; et iii) en coordonnant les interventions d'urgence associant de multiples parties prenantes.

### **3.3 Transition et stratégies de retrait**

81. Par le présent PSP, le PAM s'écarte des programmes de pays fondés sur la fourniture d'une assistance alimentaire directe pour passer à une action axée sur le développement des capacités, la fourniture d'orientations de politique générale et l'appui à des programmes pilotés aux niveaux national et local alors même que la République démocratique populaire lao progresse vers le statut de pays à revenu intermédiaire.
82. Le PAM veillera à ce que les activités soient prises en compte dans les plans de développement nationaux en vue du transfert progressif de leur responsabilité, tout en assurant le développement des capacités et leur transfert aux pouvoirs publics et aux communautés. Le rôle essentiel que jouent les femmes au sein des communautés sera reconnu et leurs contributions seront prises en compte dans la conception des programmes, leur mise en œuvre et leur suivi. Afin d'assurer la durabilité des programmes et leur appropriation, les communautés seront des partenaires actifs, à même de prendre leurs propres décisions et d'assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à leurs propres contributions et capacités.

## **4. Modalités d'exécution**

### **4.1 Analyse des bénéficiaires**

83. Les activités relatives à l'effet direct stratégique 1, concernant l'accès des enfants des écoles maternelles et primaires à la nourriture, cibleront les districts présentant des indicateurs d'éducation faibles et des niveaux d'insécurité alimentaire élevés. L'enquête de 2015 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle a permis de recenser les zones à forte prévalence de retard de croissance où les enfants âgés de 6 à 23 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes seront aidés au titre de l'effet direct stratégique 2 sur la réduction du retard de croissance. L'évaluation de la sécurité alimentaire de 2015-2016 réalisée par le PAM et le Ministère de l'agriculture et des forêts, ainsi que l'étude globale de 2015 sur les moyens d'existence et la résilience permettront de cibler les activités axées sur les moyens d'existence afin de renforcer la résilience des communautés vulnérables face aux aléas climatiques au titre de l'effet direct stratégique 3. La plateforme SCOPE du PAM pour la gestion des bénéficiaires et des transferts sera utilisée aux fins de l'enregistrement des bénéficiaires.

<b>TABEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE VIVRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ</b>				
<b>Effet direct stratégique</b>	<b>Activité</b>	<b>Femmes/ filles</b>	<b>Hommes/ garçons</b>	<b>Total</b>
1	2–3. Fourniture de repas scolaires	82 260	66 240	<b>148 500</b>
2	5. Fourniture de Nutributter aux enfants âgés de 6 à 23 mois (alimentation complémentaire)	10 140	9 360	<b>19 500</b>
	6. Fourniture de Nutributter aux femmes enceintes et aux mères allaitantes	13 000	-	<b>13 000</b>
3	7. Création d'actifs productifs et accès à des moyens d'existence durables pour améliorer la résilience des communautés	9 720	8 280	<b>18 000</b>
4	9. Développement des capacités des communautés rurales en matière de conception et de mise en œuvre de plans de développement tenant compte des enjeux nutritionnels			
<b>TOTAL</b>		<b>115 120</b>	<b>83 880</b>	<b>199 000</b>

## 4.2 Transferts

### *Transferts de vivres et transferts de type monétaire*

84. Au vu des résultats d'une évaluation rapide indiquant que les transferts de type monétaire constitueraient une modalité d'assistance appropriée, le PAM procèdera à une évaluation approfondie des besoins dans les zones rurales où vivent des communautés caractérisées par une grande diversité ethnique, afin d'avoir confirmation de l'opportunité de ce type de transferts dans tous les contextes.
85. Les transferts de vivres contribueront à l'obtention des effets directs stratégiques 1, 2 et 3 dans le cadre d'activités relatives à la fourniture de repas scolaires, à la mise en œuvre de programmes nutritionnels et à la création d'actifs. Tout au long de la période couverte par le PSP, les transferts de vivres seront progressivement réduits.

<b>TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (g/personne/jour)</b>				
	<b>Effet direct stratégique 1</b>		<b>Effet direct stratégique 2</b>	<b>Effet direct stratégique 3</b>
	<b>Activité 2</b>		<b>Activité 5</b>	<b>Activité 7</b>
	<b>Enfants des écoles maternelles et primaires</b>		<b>Enfants de 6 à 23 mois, femmes enceintes et mères allaitantes</b>	<b>Ménages vulnérables dans les zones exposées aux aléas climatiques</b>
	<b>Transferts de vivres et transferts de type monétaire pour les écoles (collation)</b>	<b>Transferts de vivres et transferts de type monétaire pour les écoles (déjeuner)</b>	<b>Produits alimentaires</b>	<b>Transferts de type monétaire</b>
Céréales		100		
Légumes secs		40		
SuperCereal	80			
Huile	15	10		
Nutributter			20	
Sucre	15			
<b>Total kcal/jour</b>	<b>497</b>	<b>584</b>	<b>108</b>	
% kcal d'origine protéique	11,6	12,5	9,8	
<b>Transferts de type monétaire (dollar/personne/jour)</b>		<b>0,10</b>		<b>3</b>
Nombre de jours d'alimentation	175	175	365	30

<b>TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN VIVRES ET TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, ET VALEUR</b>		
<b>Type de vivres/transferts de type monétaire</b>	<b>Total (en tonnes)</b>	<b>Total (en dollars)</b>
Céréales	9 108	5 511 315
Légumes secs	2 702	3 512 432
Huile et matières grasses	779	923 840
Aliments composés et mélanges	396	280 504
Autre	1 106	3 604 740
<b>Total des produits alimentaires</b>	<b>14 091</b>	<b>13 832 831</b>
Transferts de type monétaire (en dollars)		9 630 525
<b>TOTAL</b>	<b>14 091</b>	<b>23 463 356</b>

### ***Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud***

86. Le développement des capacités et l'assistance technique seront assurés pour tous les effets directs stratégiques à mesure que le PAM s'écartera progressivement de ses modalités d'exécution directe. L'établissement de partenariats solides avec les ministères permettra de valoriser les compétences et de renforcer les capacités afin de favoriser l'appropriation nationale des programmes et la durabilité de ceux-ci.
87. Le PAM facilitera l'échange de connaissances, de compétences et de savoir-faire avec son Centre d'excellence contre la faim au Brésil, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, afin de renforcer les capacités du Gouvernement et des communautés en matière de gestion des programmes de repas scolaires. Les possibilités de partenariat avec les centres d'excellence pour la création d'actifs en Chine et pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Inde seront étudiées. Le PAM assurera la liaison avec l'ASEAN afin d'assurer la conformité aux normes régionales des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.

### **4.3 Chaîne d'approvisionnement**

88. Il existe des réseaux d'approvisionnement bien établis pour les denrées alimentaires acheminées via Bangkok. Les achats sur les marchés locaux sont difficiles en raison des prix élevés et du nombre limité de produits et de fournisseurs satisfaisant aux normes de qualité du PAM. Les vivres sont transportés par voie terrestre vers les entrepôts situés à Vientiane, ainsi que dans le nord et le sud du pays. Afin de réduire les frais de transport, chaque livraison comporte la fourniture des quantités nécessaires à plusieurs activités. En vue d'éviter les ruptures d'approvisionnement, les denrées sont prépositionnées avant la saison de la mousson, pendant laquelle l'accès à certaines régions devient difficile.

### **4.4 Capacité du bureau de pays et profil du personnel**

89. Le PAM maintiendra l'avantage comparatif de son importante présence sur le terrain, grâce à ses trois bureaux auxiliaires couvrant les provinces du nord et du sud et à sa présence au niveau local dans 31 districts.
90. Compte tenu de la priorité donnée à la nutrition, les effectifs du bureau de pays comprennent des spécialistes internationaux et nationaux en la matière. Eu égard à la nouvelle orientation du PSP, il sera également nécessaire de pouvoir compter sur des spécialistes dans d'autres domaines, à savoir les partenariats avec le Gouvernement, les transferts de type monétaire, les dispositifs de protection sociale et les filets de sécurité, le changement climatique et la résilience. Une feuille de route précise guidera le transfert de connaissances et des responsabilités au personnel national, aux fins de la nationalisation du bureau de pays d'ici à 2019.

### **4.5 Partenariats**

91. Conformément à la Stratégie institutionnelle du PAM en matière de partenariat pour 2014–2017 et à la déclaration de Vientiane sur le partenariat pour une coopération efficace au service du développement (2016–2025), le PAM mettra à profit ses relations de longue date avec le Gouvernement en tant que partenaire de confiance pour favoriser au maximum la progression vers une vision commune à l'horizon 2030, et cela en collaboration avec les ministères de l'agriculture et des forêts, de l'éducation et des sports, de la santé, du travail et des affaires sociales et des ressources naturelles et de l'environnement.
92. L'examen stratégique reconnaît le rôle que joue le PAM dans la production de connaissances; en collaboration avec le Ministère du plan et de l'investissement, le PAM étudiera les possibilités de procéder à un suivi périodique de la mise en œuvre des recommandations issues de cet examen.
93. En s'appuyant sur le Plan-cadre du partenariat des Nations Unies et pour mieux renforcer les synergies et améliorer la cohérence et l'efficacité, le PAM favorisera l'obtention des effets directs stratégiques en développant ses partenariats avec les autres organismes ayant leur siège à Rome dont il mettra à profit les avantages comparatifs et les complémentarités. Dans le cadre du GAFSP, le PAM travaillera en collaboration avec le FIDA afin d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la nutrition en développant les capacités des communautés rurales par la mise en place et l'exploitation d'infrastructures pour une agriculture tenant compte des enjeux nutritionnels et en favorisant l'autonomisation des femmes en vue d'une amélioration durable de

la nutrition des ménages. En vertu d'un protocole d'accord au niveau local, la FAO et le PAM travailleront en collaboration aux fins de la réalisation d'évaluations en matière de sécurité alimentaire, ainsi que dans d'autres domaines, en particulier l'agriculture tenant compte des enjeux nutritionnels, la réduction et la gestion des risques de catastrophe et les interventions face aux situations d'urgence. Le PAM travaillera en partenariat avec l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et la Banque mondiale dans le cadre du programme de repas scolaires et il étudiera les possibilités de partenariat avec l'OMS aux fins d'une amélioration des prestations de services en matière de nutrition et avec le PNUD pour le renforcement des moyens d'existence et de la résilience.

94. Grâce aux conditions favorables offertes par la déclaration de Vientiane, le PAM renforcera ses partenariats stratégiques et opérationnels avec un certain nombre d'ONG et de projets, notamment le programme *Soum Son Seun Jai*, soutenu par le FIDA, afin de réaliser des objectifs communs et d'assurer la mise en œuvre d'initiatives dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui soient à la fois efficaces en termes de coûts, durables et adaptées au contexte culturel, tout en tenant compte de la problématique hommes-femmes. La société civile étant à ses débuts en République démocratique populaire lao, le PAM développera les capacités techniques et organisationnelles des associations sans but lucratif afin de faciliter la mise en œuvre au niveau local et renforcera son partenariat avec l'Union des femmes lao. La valeur de ces partenaires tient notamment à leur présence au sein de communautés ethniques isolées caractérisées par des langues et des pratiques culturelles différentes, ainsi qu'à leurs capacités de mobilisation des communautés et de création d'actifs.
95. Le PAM renforcera ses relations avec le secteur privé afin: i) d'encourager les chaînes commerciales à approvisionner les communautés rurales en aliments nutritifs; ii) d'étudier les possibilités d'enrichissement d'aliments sur le plan local; iii) de mobiliser des ressources à l'appui des initiatives du PAM et du Gouvernement; et iv) de renforcer la coopération et de favoriser l'innovation en mettant en place un Réseau d'entreprises SUN. Le PAM travaillera en collaboration avec les universités et les instituts de recherche afin de recueillir des données factuelles à l'appui des processus d'élaboration de politiques et d'élaborer des stratégies de communication visant à faire évoluer les comportements sociaux.
96. Compte tenu de la vulnérabilité et de l'isolement des personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire, le PAM inscrira dans tous ses partenariats les questions de protection et d'égalité hommes-femmes – y compris la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles –, ainsi que la responsabilité à l'égard des populations touchées.

## **5. Gestion de la performance et évaluation**

### **5.1 Modalités de suivi et d'évaluation**

97. Guidé par la stratégie du bureau de pays en matière de suivi et en conformité avec le Plan national de développement socioéconomique et le Plan-cadre du partenariat des Nations Unies, le PAM mettra au point un système de suivi et d'évaluation permettant de mesurer les progrès accomplis vers l'obtention des effets directs stratégiques, afin d'assurer le respect de l'obligation redditionnelle, de recueillir des éléments concrets quant aux résultats obtenus et d'éclairer les éventuels ajustements nécessaires.
98. La collecte des indicateurs, qui seront ventilés par sexe et par âge lorsqu'il sera possible de le faire, sera effectuée par des membres du personnel du PAM et du Gouvernement, des deux sexes. La performance sera analysée dans le cadre de rapports annuels sur les résultats et de rapports de suivi semestriels. Ces rapports seront complétés par des évaluations de la sécurité alimentaire et de la nutrition et par un suivi des prix du marché. Les données de référence pour les effets directs stratégiques seront établies en 2017. Par ailleurs, il est prévu de réaliser en 2020 et en 2021, respectivement, une évaluation décentralisée à mi-parcours portant sur certaines activités du PSP et une évaluation du portefeuille d'activités dans le pays.

99. Le bureau de pays dispose d'une solide unité de suivi et d'évaluation et d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité. Près de 70 pour cent des effectifs, dont la plupart seront chargés du suivi, travailleront sur le terrain. Les structures de communication des résultats du Gouvernement seront renforcées et utilisées pour assurer la durabilité des programmes. Des réunions trimestrielles permettront au PAM et au Gouvernement de mesurer les progrès accomplis et d'évaluer les résultats obtenus au regard des plans d'action établis.
100. S'appuyant sur la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015–2020) et compte tenu de la stratégie de mise en œuvre pour la région Asie et Pacifique, le bureau de pays a élaboré un plan d'action pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes et la mise en œuvre de mesures ciblées dans ce domaine. Ce plan est examiné tous les six mois afin d'établir dans quelle mesure l'action menée permet de répondre aux besoins respectifs des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Une formation sur l'égalité des sexes et la protection a été dispensée à l'ensemble du personnel du PAM, le personnel nouvellement recruté bénéficiant également d'une formation aux principes humanitaires.
101. Un plan d'action en matière de protection, s'inspirant de la politique du PAM en matière de protection humanitaire (2012), vise à faire mieux connaître les programmes de protection du PAM au sein des groupes de femmes, d'hommes, de filles et de garçons. Le mécanisme mis en place dans le cadre de ce plan pour recueillir les observations des bénéficiaires tient compte des besoins des femmes rurales appartenant à des minorités ethniques qui, bien souvent, ne parlent pas ou ne lisent pas le laotien.
102. L'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET) et l'outil de collecte et d'analyse de données informatisées seront utilisés pour le suivi des indicateurs de performance, ainsi que pour la planification et la gestion des interventions. Les données recueillies sur le terrain seront traitées par voie électronique afin d'être transmises et analysées en temps réel. Les ressources financières pour le personnel, le suivi initial et les évaluations ont été inscrites au budget.

## 5.2 Gestion des risques

103. Les risques d'ordre contextuel sont les suivants: i) les catastrophes naturelles localisées – le PAM aidera le Gouvernement à mettre en place un système d'alerte rapide et à renforcer les capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise; et ii) les capacités insuffisantes au sein des communautés – problème auquel il faudra s'attaquer en élaborant et en mettant en œuvre des plans de développement des capacités.
104. Au niveau institutionnel, les risques tiennent principalement au niveau insuffisant des allocations budgétaires nationales qui seront destinées aux activités après le transfert des responsabilités, ainsi qu'aux capacités limitées. Le PAM prônera la mobilisation de fonds, étudiera d'autres moyens de financement avec le Gouvernement et développera les capacités à tous les niveaux.
105. Sur le plan des programmes, le risque principal est celui du manque de fonds. Le PAM travaillera en collaboration avec les donateurs actuels et s'efforcera d'élargir la base de financement et de renforcer les activités communes de mobilisation de fonds avec d'autres organismes. Un plan d'action prioritaire a été élaboré pour chaque effet direct stratégique.
106. Le bureau de pays a inscrit les questions de protection dans les activités relevant de ses programmes. Dans tous les sites où des programmes seront menés, des mécanismes seront mis en place afin de faciliter l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées. La mobilisation des communautés permettra d'assurer une meilleure gestion des risques environnementaux et sociaux.
107. La République démocratique populaire lao est classée par l'Organisation des Nations Unies dans la catégorie des pays présentant un niveau d'insécurité minimal, à l'exception d'une région – où le PAM n'est pas présent – dans laquelle le niveau d'insécurité est faible. Les bureaux du PAM et les procédures opérationnelles sont conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle.

## 6. Des ressources axées sur les résultats

### 6.1 Budget de portefeuille de pays

<b>TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)</b>						
<b>Effet direct stratégique</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Année 4</b>	<b>Année 5</b>	<b>Total</b>
1	9 468 069	10 426 987	9 665 167	10 519 982	8 582 068	<b>48 662 272</b>
2	3 950 446	4 808 024	5 435 435	4 471 560	4 895 138	<b>23 560 603</b>
3	1 765 248	1 907 657	1 621 426	1 667 603	1 468 822	<b>8 430 757</b>
4	1 470 506	852 018	697 291	925 098	745 559	<b>4 690 472</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 654 270</b>	<b>17 994 686</b>	<b>17 419 318</b>	<b>17 584 243</b>	<b>15 691 587</b>	<b>85 344 103</b>

108. Le PSP est doté d'un budget de 85 millions de dollars, dont les dépenses annuelles (tableau 4) tiennent compte du passage de la prestation directe de services à la fourniture d'un appui aux fins de l'élaboration des politiques et du développement des capacités, en vue du transfert des responsabilités d'ici à 2021. Cette approche comporte une diminution progressive des transferts de vivres et vise à assurer la durabilité pour chacun des effets directs stratégiques.
109. L'effet direct stratégique 1 a pour objectif d'assurer l'accès durable des enfants des écoles maternelles et primaires à la nourriture. Il bénéficie du budget le plus important, à hauteur de 48,7 millions de dollars, soit près de 60 pour cent du total des ressources. Il est prévu de réduire les transferts de vivres au profit des transferts de type monétaire. Le budget alloué couvre une phase préparatoire prévoyant la prise en charge des écoles dans le cadre du programme de repas scolaires, les évaluations des capacités des communautés visant à déterminer les mesures de soutien nécessaires et le passage à un programme national. Des investissements importants dans le développement des capacités au niveau des communautés seront réalisés au cours des cinq années du PSP.
110. L'effet direct stratégique 2 s'attaque au retard de croissance en associant une alimentation complémentaire en faveur des enfants de moins de 2 ans à un renforcement des activités visant à favoriser la modification des comportements, à assurer une meilleure sensibilisation en matière de nutrition et à faciliter l'accès aux aliments nutritifs disponibles localement. L'élimination progressive des transferts de vivres en faveur des femmes enceintes et des mères allaitantes est prévue pour 2019. Cet effet direct, dont le coût total s'élève à 23,6 millions de dollars, représente 27 pour cent du budget.
111. L'effet direct stratégique 3 favorise une amélioration de la résilience des ménages vulnérables dans les zones exposées aux aléas climatiques. Au total, une allocation de 8,4 millions de dollars, soit 10 pour cent du budget, est destinée au renforcement des mécanismes d'adaptation et de la résilience des communautés face aux contraintes et aux chocs induits par le changement climatique. Les transferts de vivres seront progressivement remplacés par des transferts de type monétaire en 2018 et le PAM fournira une assistance technique aux petits exploitants.
112. L'effet direct stratégique 4 met l'accent sur le développement des capacités pour des prestations de services améliorées. Les activités prévues aideront les systèmes de gouvernance à coordonner et mettre en œuvre des plans d'intervention multisectoriels. Cet effet direct stratégique concourt à la réalisation des trois autres et nécessite un budget de 4,7 millions de dollars.
113. Plus de 15 pour cent des dépenses relatives à l'ensemble des effets directs stratégiques correspondent aux activités liées à la problématique hommes-femmes.

114. Étant donné que les effets directs stratégiques sont liés entre eux et qu'ils comportent des activités complémentaires, il est important que les responsabilités soient clairement définies afin d'éviter de multiplier inutilement les efforts et pour faire en sorte que les dépenses puissent être rattachées aux effets directs obtenus, et cela pour une assistance efficace, dans le respect de l'obligation redditionnelle.

## **6.2 Perspectives de financement**

115. Le financement du PSP devrait être assuré principalement par les gouvernements donateurs habituels et, dans une certaine mesure, par le secteur privé. En moyenne, de 2012 à 2016, le PAM a reçu 14 millions de dollars par an pour ses activités menées en République démocratique populaire lao. Les contributions sont restées stables et le PAM devrait continuer à bénéficier de financements similaires jusqu'en 2021 dans la mesure où les donateurs sont désireux de soutenir la transition du pays vers le statut de pays à revenu intermédiaire.
116. Selon les prévisions, l'effet direct stratégique 1 sera intégralement financé tout au long de la période couverte par le PSP. Sur la base des contributions confirmées et des indications fournies par les donateurs, les effets directs stratégiques 2 et 3 seront financés à hauteur de 50 pour cent et l'effet direct stratégique 4 à hauteur de 75 pour cent.

## **6.3 Stratégie de mobilisation des ressources**

117. Les stratégies de mobilisation des ressources et de communication mettent en évidence la nouvelle orientation stratégique du PAM et le soutien que celui-ci peut fournir alors que la République démocratique populaire lao obtient le statut de pays à revenu intermédiaire et concrétise ses cibles nationales au titre des ODD.
118. Conformément à sa nouvelle orientation stratégique, le PAM adoptera une double approche. Il renforcera son engagement en termes de soutien aux politiques et dans les domaines de l'autonomisation des communautés, du développement des capacités et de la production de connaissances afin d'assurer la pérennité des interventions et du transfert de responsabilités. L'assistance alimentaire – au moyen de transferts de vivres ou de transferts de type monétaire – continuera d'être assurée dans les premières années afin de consolider les investissements réalisés, puis elle sera progressivement éliminée à mesure que des produits locaux seront introduits.
119. Le PAM poursuivra son engagement auprès des donateurs dans le cadre de réunions d'information, qui se tiendront à Vientiane, Bangkok et Hanoi. Ces réunions permettent d'assurer des communications régulières sur les résultats obtenus et les contraintes rencontrées et d'améliorer la reddition de comptes et la transparence, accroissant ainsi les possibilités de trouver de nouvelles sources de financement. Le PAM collabore également avec les donateurs du secteur privé et a reçu des indications positives quant à un soutien futur de leur part.

## ANNEXE I

## CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO (2017–2021)

Texte librement rédigé par le bureau de pays	Éléments du Plan stratégique	Catégories et indicateurs du Cadre de résultats institutionnels
<p><b>Pays:</b> République démocratique populaire lao</p> <p><b>Date de démarrage du PSP:</b> 01/03/2017 <b>Date d'achèvement du PSP:</b> 31/12/2021</p>		
<b>CADRE LOGIQUE</b>		
<b>But stratégique 1:</b> <i>Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</i>		
<b>Objectif stratégique 1:</b> <i>Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation</i>		
<b>Résultat stratégique 1:</b> <i>Chacun a accès à la nourriture</i>		
<p><b>Cibles nationales des ODD et indicateurs</b></p> <p>Effet direct 2 du 8<sup>ème</sup> Plan quinquennal national de développement socioéconomique: Les ressources humaines sont mises en valeur et les capacités des secteurs public et privé sont renforcées; la pauvreté est réduite dans tous les groupes ethniques; tous les groupes ethniques et les personnes des deux sexes ont accès à une éducation et des services de santé de qualité; la culture singulière de la nation est protégée et consolidée; la stabilité politique, la paix sociale et l'ordre public, la justice et la transparence sont maintenus</p> <p><b>Cible 1 de l'ODD 2:</b> D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante</p> <p><b>Indicateurs relatifs aux ODD:</b></p> <p>2.1.1. Prévalence de la sous-alimentation</p> <p>2.1.2. Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience</p>		
<p><b>Priorités du Plan-cadre du partenariat des Nations Unies</b></p> <p><b>Effet direct 2:</b> augmentation du nombre de personnes ayant accès aux prestations sociales, en particulier les groupes vulnérables et les personnes démunies</p> <p><b>Effet direct 4:</b> amélioration de l'accès des enfants et des jeunes à une éducation de base et une formation professionnelle ouvertes à tous et équitables</p> <p><b>Effet direct 5:</b> amélioration de l'accès des personnes à des services de qualité dans les domaines de la santé, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène</p>		
<p><b>Effet direct stratégique 1:</b> Les écoliers vivant dans les zones rurales reculées ont durablement accès à la nourriture d'ici à 2021</p> <p><i>Dimension nutritionnelle</i></p>	<p><b>Catégorie d'effet direct correspondante</b></p> <p>1.3 Renforcement de la capacité des services sociaux et du secteur public à venir en aide aux populations risquant de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë, transitoire ou chronique</p> <p><b>Indicateurs d'effet direct</b></p> <p>1.3.1 Score de capacité Faim zéro</p>	

### CADRE LOGIQUE

<b>Produit 1:</b> Une action est menée en faveur du développement des capacités de manière à donner aux communautés et au secteur public les moyens de surmonter les périodes d'insécurité alimentaire aiguë et transitoire <i>Contribue aussi à l'ODD 4</i>	<b>Catégorie de produit correspondante</b> C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées
<b>Produit 2:</b> Les écoles ciblées par le PAM reçoivent une assistance alimentaire	<b>Catégorie de produit correspondante</b> A.2. Ressources assorties de conditions transférées
<b>Activité 1:</b> Apporter un soutien aux politiques, fournir une assistance technique et assurer le transfert de capacités	<b>Catégorie d'activité correspondante</b> Renforcement des capacités institutionnelles
<b>Activité 2:</b> Accélérer la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement pour le programme de repas scolaires	<b>Catégorie d'activité correspondante</b> Repas scolaires
<b>Activité 3:</b> Favoriser un processus national pour le transfert de la responsabilité du programme de repas scolaires aux communautés et aux pouvoirs publics	<b>Catégorie d'activité correspondante</b> Repas scolaires
<b>But stratégique 1:</b> Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro	
<b>Objectif stratégique 2:</b> Améliorer la nutrition	
<b>Résultat stratégique 2:</b> Personne ne souffre de malnutrition	
<p><b>Cibles nationales des ODD et indicateurs</b></p> <p>Effet direct 2 du 8<sup>ème</sup> Plan quinquennal national de développement socioéconomique: Les ressources humaines sont mises en valeur et les capacités des secteurs public et privé sont renforcées; la pauvreté est réduite dans tous les groupes ethniques; tous les groupes ethniques et les personnes des deux sexes ont accès à une éducation et des services de santé de qualité; la culture singulière de la nation est protégée et consolidée; la stabilité politique, la paix sociale et l'ordre public, la justice et la transparence sont maintenus.</p> <p><b>Cible 2 de l'ODD 2:</b> D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées</p> <p><b>Indicateurs relatifs aux ODD:</b></p> <p>2.2.1. Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans</p>	
<p><b>Priorités du Plan-cadre du partenariat des Nations Unies</b></p> <p><b>Effet direct 5:</b> amélioration de l'accès des personnes à des services de qualité dans les domaines de la santé, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène</p> <p><b>Effet direct 6:</b> amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition bénéficiant aux personnes les plus vulnérables</p> <p><b>Effet direct 7:</b> appui de la part des institutions et des politiques au niveau national et local à la prestation de services de qualité répondant mieux aux besoins de la population</p>	

### CADRE LOGIQUE

<p><b>Effet direct stratégique 2:</b> Les taux de retard de croissance chez les enfants âgés de moins de 2 ans, dans les provinces où le niveau de malnutrition est élevé, sont conformes aux objectifs nationaux d'ici à 2025</p> <p><i>Dimension nutritionnelle</i></p>	<p><b>Catégorie d'effet direct correspondante</b></p> <p>2.1. Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées</p> <p><b>Indicateurs d'effet direct</b></p> <p>2.1.1. Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p> <p>2.1.3. Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable</p>
<p><b>Produit 1:</b> Une assistance technique est fournie pour améliorer la nutrition chez les populations ciblées</p>	<p><b>Catégorie de produit correspondante</b></p> <p>C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées</p>
<p><b>Produit 2:</b> Une assistance alimentaire est assurée en faveur des femmes enceintes et des mères allaitantes ainsi que des enfants âgés de 6 à 23 mois</p>	<p><b>Catégorie de produit correspondante</b></p> <p>B. Aliments nutritifs fournis</p>
<p><b>Activité 1:</b> Fournir une assistance technique pour un dialogue sur les politiques fondé sur des éléments factuels</p>	<p><b>Catégorie d'activité correspondante</b></p> <p>Renforcement des capacités institutionnelles</p>
<p><b>Activité 2:</b> Élaborer une stratégie de communication visant à faire évoluer les comportements sociaux et mettre en place des écoles de la nutrition destinées aux agriculteurs</p>	<p><b>Catégorie d'activité correspondante</b></p> <p>Renforcement des capacités individuelles</p>
<p><b>Produit 3:</b> les communautés se voient donner accès aux producteurs locaux de denrées alimentaires, et cet accès est renforcé</p>	<p><b>Catégorie de produit correspondante</b></p> <p>F. Achats effectués auprès de petits exploitants</p>
<p><b>Activité 1:</b> Encourager l'accès à des aliments nutritifs spécialisés de provenance locale destinés aux enfants âgés de 6 à 23 mois</p>	<p><b>Catégorie d'activité correspondante</b></p> <p>Prévention de la malnutrition</p>
<p><b>But stratégique 1:</b> Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</p>	
<p><b>Objectif stratégique 3:</b> Assurer la sécurité alimentaire</p>	
<p><b>Résultat stratégique 4:</b> Les systèmes alimentaires sont durables</p>	
<p><b>Cibles nationales des ODD et indicateurs</b></p> <p>Effet direct 3 du 8<sup>ème</sup> Plan quinquennal national de développement socioéconomique: Les ressources naturelles et l'environnement sont efficacement protégés et exploités dans le respect d'une croissance verte et de principes durables; les acteurs concernés sont prêts à faire face aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique ainsi qu'à œuvrer pour la reconstruction dans le sillage des catastrophes naturelles</p> <p><b>Cible 4 de l'ODD 2:</b> D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols</p>	

**CADRE LOGIQUE**

**Indicateurs relatifs aux ODD:**

2.4.1. Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable

**Priorités du Plan-cadre du partenariat des Nations Unies**

**Effet direct 1:** accroissement des possibilités s'offrant à l'ensemble des femmes et des hommes d'avoir des moyens d'existence et un emploi décent

**Effet direct 3:** protection et valorisation des forêts et des autres écosystèmes, et réduction de la vulnérabilité de la population face aux phénomènes et catastrophes liés au climat

**Effet direct 7:** appui de la part des institutions et des politiques au niveau national et local à la prestation de services de qualité répondant mieux aux besoins de la population

**Effet direct stratégique 3:** Les ménages vulnérables vivant dans les districts exposés aux aléas climatiques sont plus résilients face aux contraintes et aux chocs saisonniers et à long terme

**Catégorie d'effet direct correspondante**

4.1. Amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres

**Indicateurs d'effet direct**

4.1.1. Score de consommation alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille

4.1.2. Indice des stratégies de survie

4.1.6. Proportion des communautés ciblées dans lesquelles la capacité à gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

**Produit 1:** Une assistance technique et une action de développement des capacités sont assurées afin d'améliorer l'adaptation et la résilience des ménages face aux chocs d'ordre climatique et autres

*Contribue aussi à la cible 3 de l'ODD 13*

**Catégorie de produit correspondante**

C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées

**Produit 2:** des transferts de vivres et des transferts de type monétaire sont effectués en faveur des participants aux activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs

**Catégorie de produit correspondante**

A.2. Ressources assorties de conditions transférées

**Activité 1:** Améliorer la résilience des communautés grâce à la création d'actifs productifs et à l'accès à des moyens d'existence durables

**Catégorie d'activité correspondante**

Création d'actifs et appui aux moyens d'existence

### CADRE LOGIQUE

**But stratégique 2:** *Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD*

**Objectif stratégique 4:** *Appuyer la mise en œuvre des ODD*

**Résultat stratégique 5:** *Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD*

**Cibles nationales des ODD et indicateurs**

Effet direct 2 du 8<sup>ème</sup> Plan quinquennal national de développement socioéconomique: Les ressources humaines sont mises en valeur et les capacités des secteurs public et privé sont renforcées; la pauvreté est réduite dans tous les groupes ethniques; tous les groupes ethniques et les personnes des deux sexes ont accès à une éducation et des services de santé de qualité; la culture singulière de la nation est protégée et consolidée; la stabilité politique, la paix sociale et l'ordre public, la justice et la transparence sont maintenus

**Cible 9 de l'ODD 17.** Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

**Indicateurs relatifs aux ODD:**

17.9.1 Valeur en dollars des engagements d'aide financière et technique contractés (notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire) en faveur des pays en développement

**Priorités du Plan-cadre du partenariat des Nations Unies**

**Effet direct 6:** amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition bénéficiant aux personnes les plus vulnérables

**Effet direct 7:** appui de la part des institutions et des politiques au niveau national et local à la prestation de services de qualité répondant mieux aux besoins de la population

**Effet direct stratégique 4:** Les institutions de gouvernance, nationales et locales, sont renforcées afin d'améliorer la prestation de services, en particulier dans les zones difficiles d'accès, d'ici à 2025

**Catégorie d'effet direct correspondante**

5.1 Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

**Indicateurs d'effet direct**

5.1.1 Score de capacité Faim zéro

**Produit 1:** une assistance technique et une action de développement des capacités sont assurées afin d'améliorer la prestation de services en faveur des populations vulnérables sur le plan nutritionnel et en situation d'insécurité alimentaire

**Catégorie de produit correspondante**

K. Partenariats appuyés

*Contribue aussi à la cible 5 de l'ODD 5*

**Activité 1:** *Investir dans les capacités nationales de gouvernance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle*

**Catégorie d'activité correspondante**

Renforcement des capacités institutionnelles

**CADRE LOGIQUE**

<p><b>Activité 2:</b> Donner aux communautés les moyens de prendre l'initiative de la recherche de solutions à leurs problèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de se les approprier</p>	<p><b>Catégorie d'activité correspondante</b> Renforcement des capacités institutionnelles</p>
<p><b>Activité 3:</b> Renforcer les capacités de préparation et d'intervention des pouvoirs publics, à tous les niveaux, face aux catastrophes naturelles</p>	<p><b>Catégorie d'activité correspondante</b> Renforcement des capacités institutionnelles</p>
<p><b>Résultats transversaux:</b></p> <p>C.1 Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences</p> <p>C.2 Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité</p> <p>C.3 L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM</p> <p>C.4 Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement</p>	

## ANNEXE II

<b>VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS (en dollars)</b>					
<b>Résultat stratégique du PAM/cible des ODD</b>	<b>Résultat stratégique 1 (cible 1 de l'ODD 2)</b>	<b>Résultat stratégique 2 (cible 2 de l'ODD 2)</b>	<b>Résultat stratégique 4 (cible 4 de l'ODD 2)</b>	<b>Résultat stratégique 5 (cible 9 de l'ODD 17)</b>	<b>Total</b>
<b>Effets directs stratégiques du PAM</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>Domaine d'action privilégié</b>	<b>Causes profondes</b>	<b>Causes profondes</b>	<b>Renforcement de la résilience</b>	<b>Causes profondes</b>	
Transfert	35 715 353	16 731 606	6 224 727	3 304 568	<b>61 976 254</b>
Mise en œuvre	5 114 458	3 029 658	849 959	634 020	<b>9 628 095</b>
Coûts d'appui directs ajustés (%)	4 648 947	2 257 991	804 526	445 030	<b>8 156 495</b>
<b>Total partiel</b>	<b>45 478 759</b>	<b>22 019 255</b>	<b>7 879 212</b>	<b>4 383 618</b>	<b>79 760 844</b>
Coûts d'appui indirects (7%)	3 183 513	1 541 348	551 545	306 853	<b>5 583 259</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48 66 272</b>	<b>23 560 603</b>	<b>8 430 757</b>	<b>4 690 472</b>	<b>85 344 103</b>

## ANNEXE III

## Situation relative de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en République démocratique populaire lao



**Programme  
Alimentaire  
Mondial**

Date de création: 03/03/2016

Site web: <https://www.wfp.org/countries/lao>

Source des données: Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire 2015-2016, Enquête sur les dépenses et la consommation en République démocratique populaire lao 2012-13, Enquête sur les indicateurs sociaux de la République démocratique populaire lao 2011-12, Enquête sur la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle 2015.



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

## Liste des sigles utilisés dans le présent document

ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
COMET	outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GAFSP	Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
SABER	approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation
SUN	mouvement Renforcer la nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance